DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage

PROCÈS-VERBAL N° 3 – SAISON 2018/2019
Réunion du mardi 28 mai 2019

Présents : MM. Frédéric BAUD, Arnaud BEAUCAMP, Bernard CHOPIN, Francis FRADET, Ismaël GAUTIER, Marcel GERY et Francis MEUNIER

Excusés : MM. Pascal BESSON et Olivier CHAILLOU

1. Approbation du dernier PV 2 du 05 mars 2019

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les retours de l'enquête auprès des clubs et des éducateurs

La Commission enregistre les 42 retours de questionnaire.
Olivier CHAILLOU, Arnaud BEAUCAMP, Francis FRADET et Francis MEUNIER participeront au dépouillement avec Bastien PASQUEREAU, Conseiller Technique Départemental DAP, le mercredi 5 juin à 14h au District.

3. Point sur les réunions d'information

La Commission fait l'inventaire des réunions organisées par les clubs avec la participation de la cellule "Communication".

- St Maixent sur Vie : 10 jeunes
- L'Herbergement : 60 jeunes pour 2 clubs
- St Denis la Chevasse et Chauché : 40 bénévoles
- Le Poiré sur Vie : 20 jeunes
- La Génétouze : 20 jeunes
- Stade de La Boissière des Landes : 60 jeunes venus des clubs d'Aubigny, de la Boissière des Landes, des Clouzeaux, de Nesmy et de Nieul le Dolent
- Longeville : 20 jeunes

La Commission note la diversité des publics rencontrés : 190 jeunes et 40 bénévoles. Les interventions des membres de la Cellule ont porté essentiellement sur le rappel des règles de base du football, sur la sensibilisation à l'arbitrage et l'initiation à la gestuelle de l'arbitre.

4. Challenge "Objectif Arbitrage"

La Commission délibère pour désigner les lauréats qui seront récompensés par notre partenaire "Objectif Séjours". Elle choisit les clubs qui répondent le mieux aux critères prévus par le règlement.
La liste des clubs sélectionnés sera soumise à l'approbation du Comité de Direction du District avant la publication officielle.

La Commission réfléchit à un nouveau règlement pour la saison prochaine. Il est envisagé de pouvoir récompenser les clubs qui fidélisent leurs arbitres et/ou qui forment des arbitres, notamment féminines. Le secrétaire propose une première version. Le texte définitif sera approuvé lors d'une prochaine réunion.
La Commission remercie les clubs qui ont participés à ce challenge, nous regrettons le faible enthousiasme des clubs pour répondre, nous espérons pour la saison prochaine un sursaut.

5. Bilan des sessions de formation initiale d'arbitre et planning de la saison prochaine.

Pour cette saison 2018/2019, 53 nouveaux arbitres ont réussi leur examen d'arbitre, dont 3 féminines, suite à la nouvelle formation initiale d'arbitre.
Pour la saison 2019/2020, la Commission prend connaissance du calendrier prévu par la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage). Les sessions de formation initiale d'arbitre sont programmées :

Pour les candidats majeurs	19, 20 et 26 octobre 2019
Pour les candidats mineurs	16, 17 et 23 novembre 2019
Session Mixte	11, 12 et 18 janvier 2020
Session féminine à Nantes	26 et 27 octobre et le 2 novembre 2019 au CRT.

Les clubs pourront consulter sur le site internet du District les détails de cette formation initiale.

6. Point sur les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage

Le président du District a adressé un courrier aux 10 clubs sanctionnés sportivement en application du Statut de l'Arbitrage. Le District peut les accompagner dans leur démarche en vue de régulariser leur situation en proposant les services de la cellule "Communication" de la CDPA.
La Commission rappelle à tous les clubs intéressés par la problématique de l'arbitrage que la cellule "Communication" est à leur disposition pour les accompagner dans leurs réflexions et sensibiliser à l'arbitrage les dirigeants, joueurs et éducateurs de clubs.

Le Président de la CDPA demande au Président de la CDA, lors des réunions de début de saison avec les arbitres, que ces derniers s'impliquent dans leur club, dans le but de sensibiliser les jeunes à l'arbitrage.

Le Président,
Marcel GERY

Le secrétaire,
Francis FRADET